

# Bulletin

Août 2008

Municipalité de Larder Lake

## Cours de premier soins/formation de RCR(réanimation cardiorespiratoire) gratuit

Le Meilleur départ de Timiskaming nous offre un cours de premier soins et de RCR (réanimation cardiorespiratoire) gratuit qui aura lieu au centre de récréation de Larder Lake le 27 et 28 août de 8h30 à 16h00. (Il y aura aussi un dîner gratuit).

Il y a encore de la place disponible donc, si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Erica Hartzke au 567-8837 ou [ehartzke@timiskamingchildcare.ca](mailto:ehartzke@timiskamingchildcare.ca) pour plus d'informations.

## Venez-vous amusez

« The Timiskaming Cochrane Ontario Early Year Center » organise « PARK PLAY » le 22 août, 2008 de 10h30 à 11h30 à coté du centre médical. Il y aura aussi du temps pour s'amuser pour les parents/tuteurs et leurs enfants gratuitement à l'intérieur du centre de récréation de Larder Lake le 12 septembre, 2008 de 10h30 à 12h30.

## Tournoi annuel de barbottes pour les enfants

Le tournoi annuel de barbotte pour les enfants qui a eu lieu le 12 et 13 juillet a été un grand succès. Il y avait 44 enfants qui ont participé avec un total de 246 barbottes attrapées.

On aimerait remercier les bénévoles qui ont donné de leurs temps pour organiser et rendre ce tournoi un succès : Bill & Lucille Aitchison, Bradley Aitchison, Brandon Aitchison, Stephanie Aitchison, Jim & Lucy Aitchison, Dylan Aitchison, Devin Aitchison.

Merci aussi aux commanditaires suivants pour leurs dons généreux d'argent, de prix et de trophées.

- Ministère de ressources naturelles - financement
- Le club lions de Larder Lake - trophées
- Larder Sports and Marine – des cornets de crème glacées
- Team Rosko Power Sports - Prix

Merci à tous les participants. À l'année prochaine!

## Comité de propriété standard

La municipalité est à la recherche de membres intéressés pour siéger sur un comité de Propriété Standard. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Anne Kmyta la Commis-Trésorière au 643-2481 ou [Anne.Kmyta@ntl.sympatico.ca](mailto:Anne.Kmyta@ntl.sympatico.ca)

Le but de ce comité est de passer en revue et considérer les recours qui ont été proposés par les résidents qui ont été commandés par l'officier des lois et des règlements de se conformer à la loi des propriétés standards ainsi que celui de Clean & Clear.

## Recyclage

Le recyclage est prévu de débuter en Septembre 2008. Pour plus d'informations concernant le ramassement, les frais et les articles de recyclage seront bientôt à votre disposition.

## **Société Historique**

Toute personne souhaitant à mettre en place un groupe historique de Larder Lake peut communiquer avec Clark Thompson au 643-2463 pour plus d'informations. Les personnes intéressées doivent avoir un intérêt dans l'histoire de la ville.

## **S.V.P. ne pas afficher de pancartes sur les poteaux de téléphone**

On a été avisé par Hydro One que sous l'article 47 des Lois sur l'électricité, que personne ne peut installer des pancartes ou enseignes aux poteaux sans l'autorisation de Hydro One.

S.V.P. faire référence à la section suivante qui nous a été fourni par Hydro One.

Loi sur l'électricité - L'article 47

L'installation d'affiches, etc..

47. Chaque personne qui, sans le consentement d'un émetteur ou d'un distributeur, attache ou clous n'importe quoi sur les poteaux ou cause n'importe quoi à être fixé sur le bois de n'importe quel poteau, est coupable d'une offense et sera responsable de payer une amande de pas plus que \$ 200.00. 1998, c.15, Sched.A, s.47.

## **Louer un emplacement au Marina et accords de transfert**

S.V.P. soyer avisé que chaque individuel qui loue une place à la marina, doivent prendre en note comme Item # 4 des accords de la marina « Le propriétaire est d'accord qu'il n'assignera pas cet accord ou sous-louer l'espace sans un consentement écrit par le marina.» Si vous avez un emplacement à la marina, il est donc nécessaire que vous avisez la Municipalité lorsque vous vendez votre bateau ou votre panton. Si vous ne conformer pas avec ses règlements, vos privilèges seront nul et invalide.

Si vous avez d'autres questions ou inquiétudes à ce sujet vous pouvez contacter la Commis-Trésorière, Anne Kmyta au bureau de la ville au 643-2158.

## **Programme écoÉnergie pour un commerce jusqu'à 500,00\$**

Hydro One offre présentement un programme de Rénovations écoÉnergie à chaque client commercial, industriel, agricole et institutionnel selon la région de service de réseau Hydro One. Pour plus d'informations, veuillez appeler le 1-866-650-4709 ou visiter le site web [www.powersaver.ca](http://www.powersaver.ca) ou par courriel au [ERIP@HydroOne.com](mailto:ERIP@HydroOne.com) pour découvrir comment recevoir jusqu'à 500,000\$ en rabais de Hydro One.

## **Rénovations – jusqu'à 10,000\$ en allocations disponibles**

Attaché au bulletin, vous pouvez trouver de l'informations au sujet des allocations disponibles aux résidents, jusqu'à 10,000\$ pour des rénovations et remplacements des systèmes de chauffage, réservoir à l'eau chaude ou de l'insolation de bâtiment qui sont approuvés pour augmenter l'efficacité énergétique.

## **Factures des Taxes Municipale**

Soyer avisé que la facture finale pour les taxes de la Municipalité de Larder Lake sera remis à tous les résidents par le 15 août, 2008 avec le premier versement dû le 15 septembre, 2008 et le deuxième versement dû le 15 octobre, 2008.

S-V-P soyer avisé que la facture pour les taxes Municipale pour l'année 2009 sera issue le 1<sup>er</sup> Avril, 2009, le premier versement est dû le 30 avril, 2009 et le deuxième versement le 30 mai, 2009.